

**ENCORE PLUS
PROCHE DE
MOI...**

... à partir

du 15 décembre 2019

Tous mes avantages sur tpf.ch

AGGLO

CHANGEMENT D'HORAIRE

Lignes 1 à 7

Abstraction de la limitation du 24 décembre, les bus circulent selon l'horaire habituel et jusqu'à minuit.

1 Marly - Portes-de-Fribourg

2 Les Dailles - Schoenberg

Cadence toutes les 7 minutes 30 aux heures de pointe durant la période hors-scolaire.

7 Cliniques - Gare

Le parcours est modifié. Les bus emprunteront la route de la Fonderie au lieu de la route des Cliniques.

8 Fribourg - Chésopelloz

Séparation en deux branches de la ligne qui sera desservie chaque 30 minutes.

9 Pérolles - Corminboeuf, Jo-Siffert

Le théâtre des Osses sera desservi par la nouvelle gare de Givisiez qui se trouve à 5 minutes à pied.

Cadence à 15 minutes en direction de Fribourg et prolongation de la ligne jusqu' à Corminboeuf, Jo-Siffert.

Nouveau tracé de la ligne 9. Correspondances avec les trains en gare de Givisiez, plus besoin de passer par Fribourg pour rejoindre la S30 Fribourg - Payerne - Yverdon ou la S20 Fribourg - Morat - Neuchâtel.

Correspondance rapide vers Fribourg en cas de transbordement sur le train.

12 Nouvelle ligne urbaine à Düdingen

Les arrêts de la ligne sont les suivants: Gare, Leimacker, Eglise, Briegli, Gantrischweg, Zelg, Blumenrain, Am Bach, Gare

RE Fribourg | Freiburg

Le RE Bulle - Fribourg/Freiburg - Bern offre une cadence 30 minutes entre Bulle et Fribourg, 7 jours sur 7 et jusqu'à la fin du service. Nouveau train matinal au départ de Fribourg à 5h34 pour Romont et Bulle.

S21 Fribourg/Freiburg - Ins

Circulera aussi en soirée et les week-ends.

S30 Fribourg/Freiburg - Yverdon-les-Bains

Arrêt à Givisiez: un train toutes les 15 minutes entre Givisiez et Fribourg. Nouvelle gare pour un meilleur confort, accès facile aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes et aux vélos. Liaison rapide en train entre Givisiez et Fribourg (7 minutes).

Les bus de nuit circulent désormais les veilles des fériés sauf le 24 décembre:

Avant Nouvel-An, la nuit du 1^{er} au 2 janvier, avant le Vendredi Saint, avant le jeudi de l'Ascension, avant le lundi de Pâques, avant le lundi de Pentecôte, avant le 1^{er} août, la nuit du 25 au 26 décembre.